

Le budget—M. Frith

l'Ontario? Elle n'a fait que bloquer l'adoption de nos recommandations demandant que l'on double la prestation d'invalidité du Régime de pensions du Canada. J'ai laissé entendre que le gouvernement fédéral donnerait l'exemple.

Une voix: Quel exemple!

M. Frith: Nous allons faire bien des choses qui vont améliorer considérablement le sort des Canadiennes. Nous allons améliorer les prestations du conjoint survivant. Pour la première fois, nous allons prévoir un degré minimal de protection contre l'inflation. C'est là quelque chose que même le gouvernement conservateur de l'Ontario ne préconisait pas encore il y a trois jours. Je crois que n'eussent été le ministre des Finances et l'engagement qu'il a pris dans le budget de réformer les pensions, nous n'en serions pas arrivés à un débat et à un consensus aussi importants que ceux qu'a provoqués l'honorable Larry Grossman, dans la province de l'Ontario, lequel a probablement décidé par un hasard extraordinaire dimanche soir de prononcer un discours sur la réforme des pensions, sans savoir que celle-ci allait faire partie intégrante de ce budget. Nous avons au moins obligé le ministre ontarien des Finances à s'engager, oui, à s'engager comme jamais auparavant dans la province de l'Ontario, à participer à la réforme des pensions. Je me réjouis au moins qu'il soit allé aussi loin.

Enfin et surtout, je tiens à dire un mot de la protection contre l'inflation que nous allons assurer aux travailleurs canadiens dans le domaine des régimes privés de pension de retraite. Le député de Kingston et les Îles sait sans aucun doute que, de toutes les instances que nous avons reçues de partout au Canada, celle qui tenait le plus à cœur aux travailleurs visait l'établissement d'une mesure de protection contre l'inflation dans le système des régimes privés de pension de retraite afin de mieux refléter la nouvelle situation qui se prépare et à laquelle nous devons nous adapter jour après jour.

Si le parti conservateur permet que soient adoptées rapidement toutes les dispositions prévues dans ce budget en matière de réforme des pensions, les travailleurs canadiens auront des lendemains meilleurs que ceux auxquels ils pouvaient s'attendre jusqu'à maintenant.

[Français]

Le président suppléant (M. Herbert): A l'ordre! Comme il est 17 h 45, il est de mon devoir, conformément à l'article 64(6) du Règlement, d'interrompre les délibérations pour mettre aux voix sur-le-champ toute question nécessaire pour disposer du sous-amendement dont la Chambre est maintenant saisie.

[Traduction]

Le vote porte sur le sous-amendement. M. Riis, appuyé par M. Deans, propose:

Qu'on modifie l'amendement en remplaçant le point final par une virgule et en ajoutant ce qui suit:

«et que la Chambre blâme le gouvernement d'avoir maintenu les politiques libérales et conservatrices qui sont à l'origine d'un chômage sans précédent, de la pauvreté généralisée chez les personnes âgées et d'une fiscalité écrasante pour les Canadiens à revenus moyens et faibles; et que la Chambre blâme en outre le gouvernement d'avoir omis de présenter dans cet exposé budgétaire un programme de relance équitable qui mettrait fin aux concessions fiscales non productives accordées aux sociétés, supprimerait l'augmentation de 1.4 milliard de dollars de la taxe à la consommation annoncée dans le dernier budget, prévoirait des mécanismes qui permettraient de traiter équitablement les travailleurs déplacés par le progrès technologique et augmenterait les investissements productifs dans les secteurs de l'économie qui constitueront le pivot de toute prospérité économique future.»

Plaît-il à la Chambre d'adopter le sous-amendement?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Herbert): Que tous ceux qui sont en faveur du sous-amendement veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Herbert): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Herbert): A mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

(Le sous-amendement de M. Riis, mis aux voix, est rejeté.)

(Vote n° 18)

POUR

Messieurs

Anguish	Kristiansen	Ogle
Benjamin	Lewycky	Orlikow
Blackburn	Manly	Parker
Blaikie	McDonald (M ^{me})	Riis
Deans	(Broadview-Greenwood)	Robinson
Fulton	Miller	(Burnaby)
Jewett (M ^{lle})	Mitchell (M ^{me})	Sargeant
Knowles	Murphy	Skelly
		Young—23.

CONTRE

Messieurs

Allmand	Cossitt (M ^{me})	Friesen
Andre	Côté (M ^{me})	Frith
Appoloni (M ^{me})	Cousineau	Gamble
Axworthy	Crombie	Garant
Bachand	Crosbie	Gauthier
Baker	(Saint-Jean-Ouest)	Gendron
Beatty	Crosby	Gilchrist
Beauchamp-Niquet	(Halifax-Ouest)	Gimaiel
(M ^{me})	Crouse	Gingras
Bégin (M ^{me})	Cullen	Gourd
Berger	Cyr	(Argenteuil-Papineau)
Blais	Dantzer	Gourde
Blaker	Darling	(Lévis)
Blenkarn	Daudlin	Gray
Bloomfield	Dawson	Greenaway
Bockstael	De Bané	Guilbault
Bossy	de Corneille	Gurbin
Bradley	Demers	Gustafson
Breaux	Deniger	Halliday
Bujold	Desmarais	Hamilton
Burghardt	Dick	(Qu'Appelle-Moose
Bussières	Dingwall	Mountain)
Caccia	Dion	Hamilton
Campbell (M ^{lle})	Dionne	(Swift Current-Maple
(South West Nova)	(Northumberland-	Creek)
Campbell	Miramichi)	Harquail
(LaSalle)	Domme	Hees
Campbell	Dubois	Henderson
(Cardigan)	Duclos	Herbert
Cardiff	Dupont	Hervieux-Payette
Carney (M ^{lle})	Dupras	(M ^{me})
Chénier	Ellis	Hnatyshyn
Chrétien	Epp	Hopkins
Clark	Erola (M ^{me})	Howie
(Brandon-Souris)	Ethier	Hudecki
Clarke	Evans	Huntington
(Vancouver Quadra)	Fennell	Irwin
Collenette	Ferguson	Isabelle
Comtois	Fisher	Jarvis
Cook	Fleming	Johnston
Cooper	Fliis	Joyal
Corbett	Forrestall	Kaplan
Corbin	Foster	Kelly
Corriveau	Fraser	Kempling
Cosgrove	Fretz	Kilgour